



## VENTE AUX ENCHERES

### Conditions générales de vente de la ville d'AMILLY

Les présentes Conditions Générales ont pour objet :

- d'appeler l'attention sur quelques dispositions essentielles des "conditions générales de vente agorastore", lesquelles s'appliquent dans leur intégralité <https://www.agorastore.fr/informations/conditions-generales-de-vente>,
- et de les compléter par des dispositions qui s'appliquent à toutes les enchères reçues sur le site agorastore par la Ville d'Amilly.

Elles définissent les conditions de bonne utilisation du site d'enchères.

Les opérations effectuées sur le site AGORASTORE ville d'Amilly ne sont pas des enchères publiques au sens de l'article L.321-3 du Code de commerce.

Tout Visiteur reconnaît et accepte que certaines dispositions des présentes conditions générales lui seront applicables en fonction du type de vente aux enchères auquel il est susceptible de participer.

Tout Visiteur peut avoir connaissance de la typologie d'enchères auxquelles il participe en utilisant les différents filtres et fonctionnalités du site et/ou en consultant chaque Fiche Produit.

Tout Visiteur déclare, en accédant au site et/ou en utilisant les services d'AGORASTORE de la ville d'AMILLY, avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables et les accepter expressément sans réserve et/ou modification de quelque nature que ce soit. Les présentes conditions générales de ventes sont donc pleinement opposables aux Visiteurs, et *a fortiori* aux Acheteurs et Enchérisseurs.

En effet, pour pouvoir valablement enchérir sur un Lot, tout Enchérisseur devra préalablement s'inscrire sur le site, et ainsi accepter expressément la dernière version des conditions générales d'utilisation applicables, qui complètent les présentes conditions générales de vente. En cas de contradiction entre les conditions générales d'utilisation et les conditions générales de vente, les conditions générales de vente prévaudront.

La ville d'AMILLY se réserve la possibilité de modifier à tout moment, en tout ou partie, les présentes conditions générales de vente. Les Visiteurs sont réputés accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion sur le site.

## **1. Définitions :**

1.1 - La ville d'Amilly, personne morale de droit public, qui organise ses ventes sur le site AGORASTORE est dénommée « **Vendeur** ».

1.2 - L'internaute qui se connecte au site sans procéder à son inscription est dénommé « **Visiteur** ».

1.3 - L'internaute qui s'inscrit sur le site dans le but de porter des offres d'achat sur les Lots qu'il souhaite acquérir est dénommé « **Enchérisseur** ».

1.4 - L'internaute, qui remporte les enchères à la fin de la période d'enchères et qui contracte le contrat de vente avec le Vendeur, est dénommé « **Acheteur** ».

1.5 - Les biens mobiliers ou immobiliers mis en vente dans le cadre d'enchères sur le site sont dénommés « **Lot(s)** ».

1.6 - Pour chaque Lot mis en vente sur le site, les informations spécifiques relatives à la vente du Lot sont données à la connaissance du Visiteur sur une « **Fiche Produit** » et/ou dans les conditions particulières de vente applicables.

## **2. Conditions d'inscription au site AGORASTORE de la ville d'AMILLY :**

2.1 - Le site est réservé aux personnes physiques, morales de droit public ou de droit privé, juridiquement capables de souscrire des contrats en droit français. **LES MINEURS DE MOINS DE 18 ANS NE SONT PAS ADMIS A PARTICIPER AUX ENCHERES.** Si vous ne remplissez pas ces conditions, vous ne pouvez pas utiliser le site ni les services proposés. Pour participer à une vente, le Visiteur doit obligatoirement et préalablement s'inscrire sur le site.

2.2 - L'inscription au site est gratuite. Le formulaire d'inscription au site est disponible sur la page d'accueil en cliquant sur le lien « s'inscrire ».

2.3 - Lors de l'inscription, le visiteur choisit un mot de passe. Un mail lui est envoyé afin de valider son inscription. Aucune confirmation de mot de passe n'est envoyée.

Les identifiants et mots de passe sont confidentiels, personnels et ne peuvent être transférés ou cédés à des tiers. L'acheteur autorisé doit prendre toutes les mesures pour assurer la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe. Il est responsable des actes et agissements de toute personne utilisant son compte, même à son insu. Il s'engage à signaler dans les plus brefs délais au vendeur toute utilisation frauduleuse de son compte, de son identifiant ou de son mot de passe.

2.4 - Dans certains cas, le chargement d'un certain nombre de documents tels qu'un justificatif de domicile, un extrait Kbis, une pièce d'identité, sont requis du visiteur afin de valider son inscription. Tout visiteur s'engage à fournir dans ce cadre des informations exactes, et s'engage à informer le vendeur sans délai de tout changement de situation qui rendrait les documents fournis inexacts.

2.5 - L'enchérisseur est seul responsable de la validité des informations communiquées au vendeur : numéro de téléphone, adresse physique et électronique...

2.6 - Pour des raisons de sécurité, une seule inscription par personne est autorisée.

2.7 - Sans exclure d'autres dispositions coercitives, le vendeur se réserve la possibilité de mettre fin temporairement ou définitivement à l'inscription de l'utilisateur :

- Si les informations communiquées lors de l'inscription ne correspondent pas à la réalité (adresse erronée, identité erronée...)
- S'il ne respecte pas tout ou partie des présentes conditions générales de vente,
- Si les enchères qu'il réalise ne sont pas effectuées dans le but d'acheter un lot et s'avèrent être de nature à perturber le bon fonctionnement du site,
- S'il est vérifié que son identifiant et son mot de passe ont été transmis à des tiers.

2.8 – Le vendeur n'est pas tenu d'assurer le suivi des questions relatives au fonctionnement du site.

### **3. Accès aux enchères organisées sur le site AGORASTORE de la ville d'AMILLY :**

3.1 - L'accès aux enchères nécessite que le visiteur s'authentifie par la saisie de son identifiant et de son mot de passe confidentiel, après avoir suivi le processus d'inscription décrit ci-dessus.

3.2 - Toute offre d'achat enregistrée sur les serveurs du site d'AGORASTORE ville d'Amilly passée par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe valides sera réputée authentiquement et valablement émise, sous réserve que l'offre d'achat en question ne soit pas considérée comme artificielle ou spéculative, ou pour toute autre raison qui serait liée au non-respect des présentes conditions générales de ventes par l'enchérisseur.

3.3 - Certaines ventes peuvent être réservées à certaines catégories professionnelles. Les annonces concernées seront clairement identifiables par tout enchérisseur. Dans cette hypothèse, aucun enchérisseur particulier ou consommateur (au sens de l'article liminaire du Code de la Consommation) ne peut participer à l'enchère. Le vendeur se réserve le droit de refuser l'accès aux visiteurs sans justification ou de fixer d'autres conditions spéciales pour l'approbation d'un utilisateur. A titre d'exemple, pour justifier de leur activité, les clients professionnels devront produire un extrait Kbis de moins de trois mois. Dans ce cadre, l'enchérisseur s'engage à fournir des documents exacts, sous son entière et exclusive responsabilité.

3.4 – Le vendeur conserve, à tout moment, la possibilité de retirer une annonce quel que soit le lot mis en vente.

### **4. Déroulement des enchères :**

4.1 - Le vendeur est le seul responsable du Lot mis en vente. La description du lot, la durée de l'enchère ainsi que l'heure de fin de dépôt des offres d'achat de chaque lot sont précisées dans chacune des Fiches Produits.

4.2 - L'heure prise en compte pour les délais relatifs aux offres d'achat est l'heure mentionnée sur le site AGORASTORE ville d'Amilly. Elle correspond à l'heure des serveurs utilisés.

4.3 - Visiteurs et enchérisseurs peuvent obtenir des informations complémentaires sur les lots et, le cas échéant, sur la procédure permettant de participer aux enchères en adressant une demande via la fiche produit du lot ou via le module de Questions/Réponses. L'absence de réponse du vendeur n'est pas un motif de résolution de la vente ou de son annulation.

4.4 - A la discrétion du vendeur, et sous réserve de ce qui est précisé dans la fiche produit, les acheteurs potentiels peuvent être mis en mesure de contacter le vendeur afin de venir voir en personne le(s) lot(s) objet(s) de l'enchère. Ces visites sur place seront organisées aux dates et heures fixées par les services de la ville d'Amilly au moment de la mise en vente des lots.

4.5 - Les prix sont stipulés en euros. Le régime de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable est précisé sur chaque fiche produit dans l'hypothèse où le Lot y serait assujéti. La mention « 0 » signifiant « non assujéti à la TVA » pourra être indiquée le cas échéant afin de préciser au visiteur et/ou à l'enchérisseur que le lot n'est pas assujéti à cette taxe.

4.6 - Le simple fait de porter une offre d'achat et de la confirmer engage juridiquement l'enchérisseur, tant vis-à-vis d'AGORASTORE que du vendeur (ville d'Amilly).

4.7 - Pour être prise en compte, l'offre d'achat devra être systématiquement égale ou supérieure à la mise à prix ou à l'offre d'achat actuelle annoncée sur la page de présentation détaillée de chaque Lot plus un « pas d'enchère », autrement appelé « minimum d'augmentation » et consistant en un pourcentage du prix, déterminé par le vendeur.

4.8 - Le « pas d'enchère » correspond à la somme qui doit être ajoutée au montant de l'enchère chaque fois qu'un enchérisseur enchérit sur le lot. Il est prédéfini en fonction de la meilleure enchère en cours. Le pas d'enchère est déterminé pour chaque Lot et est mentionné sur sa fiche produit.

4.9 – Tout offre d'achat doit être confirmée par un clic sur le bouton de confirmation car elle est susceptible d'engager la responsabilité de celui qui l'a posée (conformément à la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique).

4.10 - En cas d'incident ou dysfonctionnement technique dûment constaté par l'hébergeur, qui rend impossible l'accès à une enchère à moins de 4 heures de sa clôture, le vendeur s'autorise notamment à procéder à une nouvelle mise en concurrence pour la vente du Lot.

4.11 - A la clôture de la période d'enchère, le vendeur constate la meilleure et dernière enchère électronique enregistrée par le serveur informatique et désigne le mieux disant des enchérisseurs. Les parties pourront alors conclure le contrat sur la base de ladite offre d'achat si le vendeur agrée celle-ci par décision de Monsieur Le Maire ou par application de la délibération du Conseil Municipal si le prix de vente final dépasse 4 600.00 Euros.

Cependant, le vendeur n'est pas tenu de conclure le contrat et celui-ci pourra décider de ne pas vendre le lot considéré à sa seule discrétion. De plus, le vendeur pourra choisir librement l'enchérisseur à qui il souhaite vendre, sans avoir l'obligation de choisir l'enchérisseur le mieux disant.

4.12 - Un courriel de confirmation sera adressé par le vendeur à l'enchérisseur sélectionné comportant notamment les modalités de paiement.

La validation finale de l'offre d'achat vaut acceptation expresse de l'ensemble des opérations effectuées sur le site. A compter de la validation finale, la commande est considérée comme irrévocable et le prix de la commande est exigible. La vente est réputée parfaite. Ni l'acheteur ni le vendeur ne pourront plus se rétracter, sauf dans les cas prévus par la loi.

Le vendeur pourra mener les actions nécessaires prévues à l'article 1341 du Code Civil.

4.13 - Conformément à l'article L.321-14 du Code de commerce, la remise du lot et/ou des papiers à l'acheteur se fera lors du complet paiement du prix.

4.14 – En cas de sinistre ayant endommagé ou entraîné la destruction du lot avant le retrait, le vendeur sera libéré de son engagement.

4.15 – Le vendeur se réserve le droit de retirer, sans préavis et sans indemnité, toute offre considérée comme déraisonnable ou excessive.

## **5. Modalités de paiement :**

5.1 – Au terme de l'enchère, un courriel est adressé à l'acheteur pour lui signifier le numéro de référence attribué au lot acquis et lui demander de régler son achat dans un délai de dix (10) jours calendaires après la fin des enchères à la Trésorerie Municipale de Montargis - Centre des Finances Publiques - 33, rue des déportés et internés - BP731 - 45207 MONTARGIS CEDEX (site internet : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)).

Il devra se présenter muni du courriel de confirmation et d'une pièce d'identité ou transmettre, par courrier, son règlement accompagné d'une copie du courriel de confirmation.

5.2 – Les modalités de paiement possibles sont précisées ci-dessous. Aucune autre modalité de paiement que celles précitées n'est acceptée :

- Espèces à la Trésorerie Municipale (montant < 300.00 € TTC),
- Chèque personnel à l'ordre du Trésor Public, accepté jusqu'à 1499,99 Euros, dans une enveloppe comportant en haut à gauche la mention "Enchères Internet" ainsi que le numéro de référence du lot acquis,
- Chèque certifié à l'ordre du Trésor Public à partir de 1500.00 Euros dans une enveloppe comportant en haut à gauche la mention "Enchères Internet" ainsi que le numéro de référence du lot acquis,
- Carte bancaire au guichet de la Trésorerie Municipale,
- Pour les débiteurs publics (collectivités et administrations), le paiement pourra s'effectuer par virement ou mandat administratif, au maximum dans les trente jours après l'émission du titre de recette. Le numéro de référence du lot acquis doit être mentionné dans le libellé du virement et un mail doit être envoyé à la Trésorerie Municipale de Montargis afin de l'informer du virement exécuté.

5.3 – L'acheteur s'oblige à régler son achat, avant son retrait, dans un délai de dix (10) jours calendaires à compter de la date d'envoi de ce courriel. Aucun paiement partiel ou fractionné ne sera accepté.

5.4 - Au-delà de ce délai, si le paiement n'a pas été effectué, la vente sera résolue de plein droit et sans sommation préalable. Il sera alors demandé à l'acheteur des frais de délit représentant 30% de la vente.

Le vendeur pourra remettre le lot en vente.

## **6. Retrait du lot :**

6.1 – Le retrait du lot vendu est à la charge de l'acheteur.

6.2 – Le lot sera à retirer sous quinze (15) jours, après paiement, aux dates et lieux convenus avec les services de la Ville d'Amilly.

6.3 – L'acheteur devra se présenter avec le récépissé de paiement délivré par la Trésorerie Municipale de Montargis ou le justificatif du virement bancaire (pour les débiteurs publics) et le courriel de confirmation de la vente.

6.4 - Le lot sera enlevé en l'état. L'acheteur devra s'assurer lui-même des moyens adéquats de chargement et de transport le lot. Aucune assistance technique ne sera fournie par le vendeur pour la prise en charge du lot vendu.

6.5 - Si le lot payé n'a pas été enlevé aux dates et lieux convenus avec le vendeur celui-ci réclamera à l'acheteur du/des lot(s) un droit de garde d'un montant de :

- 50.00 euros par lot acheté et par semaine débutée pour tout stockage inférieur à 1 mètre cube.
- 100.00 euros par lot acheté et par semaine débutée pour tout stockage supérieur à 1 mètre cube.

Le lot sera tenu à disposition de l'acheteur pendant une durée maximum d'1 mois, à expiration de ce délai, la vente sera résolue de plein droit et sans sommation. Il sera demandé à l'acheteur des frais de délit représentant 30% de la vente ainsi que les frais de garde. La collectivité pourra alors procéder à une nouvelle mise en vente du lot.

## **7. Responsabilité et garantie :**

7.1 - Avant la vente, tout enchérisseur potentiel peut formuler toute demande de renseignement ou de conseil en adressant un courriel via la fiche produit.

7.2 - L'acheteur a la possibilité d'inspecter le lot présenté aux enchères si cela est prévu dans la fiche produit.

7.3 - L'enchérisseur reconnaît et accepte que certaines ventes sont réservées à certaines catégories professionnelles. Dans ce cadre l'Acheteur est réputé être un professionnel ayant les connaissances techniques nécessaires à l'évaluation de l'état puis l'achat du lot considéré.

En conséquence, la vente a lieu aux risques et périls de l'acheteur qui s'engage à procéder à la recherche systématique des défauts éventuels des lots délivrés.

7.4 - Au moment de la vente, l'acheteur est considéré avoir une connaissance exacte des lots vendus, vouloir les acquérir à ses risques et périls et les agréer en l'état.

7.5 - En vertu des articles 1627 et 1643 du Code Civil, le vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée pour vice rédhibitoire, défaut de la chose, vice apparent ou vice caché.

7.6 – Le bien vendu ne bénéficie d'aucune garantie. Le vendeur décline toutes responsabilités en cas de dysfonctionnements ou de dommages liés à l'utilisation du lot acquis.

7.7 – Le lot vendu ne sera ni repris, ni échangé.

## **8. Exercice du droit de rétractation :**

Ni l'acheteur, ni le vendeur ne pourront se rétracter, sauf dans les cas prévus par la loi ou dans les conditions générales de ventes.

## **9. Modification des Conditions Générales de Vente :**

9.1 – Le vendeur se réserve la possibilité de modifier à tout moment, en tout ou partie, les présentes conditions générales de vente. Les visiteurs sont réputés accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion sur le site.

9.2 – Dans l'hypothèse où le vendeur se trouverait dans l'obligation de modifier les Conditions Générales de Ventes pendant une période d'enchères, il préviendra par mail tous les enchérisseurs concernés.

## **10. Litiges :**

10.1 - L'intégralité des dispositions des présentes Conditions Générales sont indépendantes les unes des autres. La nullité de certaines dispositions ne saurait entraîner l'inapplicabilité ou l'inopposabilité des autres.

10.2 - En cas de contradiction entre les conditions générales d'utilisation et les conditions générales de vente, les conditions générales de vente prévaudront.

10.3 - Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de difficultés pour l'application des présentes, les parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable.

10.4 – En cas de litige, les juridictions compétentes sont les juridictions du ressort de la ville d'Amilly.

## **11. Informations personnelles :**

11.1 – Les informations qui concernent les enchérisseurs potentiels sont destinés au vendeur.

11.2 - En conformité avec la loi Informatique et Libertés, chaque enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données personnelles le concernant. Pour ce faire, il suffit de se rendre dans l'espace personnel dans « mon compte », de cliquer sur « mon profil ». Pour toute demande d'accès ou tout complément d'information, il suffit d'adresser un courriel à l'adresse sav@agorastore.fr.

11.3 - L'enchérisseur peut modifier ses informations personnelles à tout moment en accédant à l'espace « mon compte ».

11.4 - Les coordonnées de l'enchérisseur ou acheteur ne seront ni vendues ni louées à d'éventuels partenaires sans que le consentement de l'enchérisseur ou visiteur n'ait été recueilli de manière préalable et explicite. Elles sont exclusivement utilisées dans le cadre des nécessités des enchères que feront les potentiels acheteurs.

11.5 – Les données personnelles de l'acheteur seront conservés par le vendeur dans le strict respect de la loi et des règlements en vigueur.

## **12. Accès et atteintes :**

12.1 – L'utilisateur s'engage à respecter les lois, les règlements et normes de toutes sortes en vigueur relatives à l'utilisation de nos services, à l'enchérissement comme à l'achat.

12.2 - Visiteurs et enchérisseurs s'engagent à ne pas utiliser de dispositifs ou logiciels de toutes sortes afin de perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement du site d'AGORASTORE ville d'Amilly.

12.1 - Visiteurs et enchérisseurs acceptent de ne pas utiliser de logiciels, de procédés manuels pour copier les pages Internet dépendant des noms de domaine agorastore.fr sans le consentement exprès préalable et écrit du vendeur. De même, il s'interdit d'enregistrer ou de collecter les informations sur les enchères sans le consentement exprès préalable et écrit du vendeur.

12.2 - Les descriptions et reproductions figurant sur le site AGORASTORE ville d'Amilly sont la propriété de la commune d'Amilly et ne peuvent être reproduites dans un but commercial sans autorisation expresse de leur propriétaire ou de leurs ayant droits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20230329-DEL2023024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

11/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation